



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





CONTRAT DIFFÉRENT EN FONCTION DE L'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans se voient proposer une variété plus importante de contrats. Même si le CDI est le contrat le plus répandu, près de 22 % de ces salariés intègrent les entreprises avec un autre contrat.

Dans les autres tranches d'âge, le CDI est le contrat de référence et les autres deviennent marginaux.



Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2012

Contrat			Ompl
CDI	90 %	84 %	85 %
CDD	8 %	9 %	11 %
Apprentissage	0 %	0 %	2 %
Autres contrats	1 %	7 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %



Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

Type de contrats par tranche d'âge

Tranche d'âge/contrat		
< 35 ans	100 %	100 %
CDI	78 %	65 %
CDD	18 %	19 %
Apprentissage	1 %	1 %
Autres contrats	3 %	15 %
35-50 ans	100 %	100 %
CDI	96 %	96 %
CDD	4 %	4 %
Autres contrats	0 %	1 %
50 ans et +	100 %	100 %
CDI	97 %	96 %
CDD	3 %	4 %
Autres contrats	0 %	1 %



Dans la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, le taux de CDI est de 78 %. Le total de 100 % s'applique à chaque tranche d'âge.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires

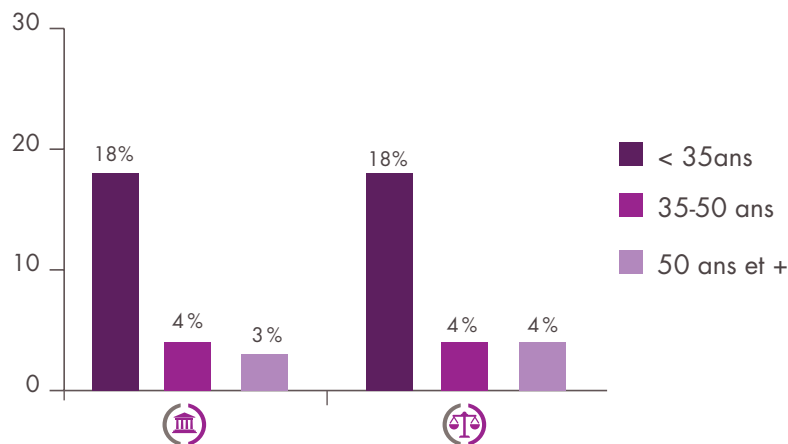


JEUNES SALARIÉS PLUS SOUVENT EN CDD

Le taux de CDD diffère selon les tranches d'âge.

- ⊕ Il est élevé chez les jeunes, 18 % en moyenne chez les moins de 35 ans.
- ⊖ Il tombe en revanche à un niveau faible dans les tranches d'âge supérieures.

Taux de CDD par tranche d'âge





TAUX DE CDD RÉGIONAL VARIABLE

Le taux de CDD du secteur varie notablement d'une région à l'autre, entre 3 % et 17 %.

Les régions affichant les taux les plus élevés sont sans aucun doute celles qui connaissent les taux de turnover les plus importants.

Répartition des salariés en CDD par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	7 %	9 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	6 %	8 %
Auvergne, Rhône-Alpes	9 %	10 %
Bourgogne, Franche-Comté	10 %	10 %
Bretagne	5 %	9 %
Centre	14 %	7 %
Corse		7 %
DOM	17 %	9 %
Île-de-France	10 %	10 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	10 %	9 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	6 %	9 %
Normandie	7 %	7 %
Pays de la Loire	3 %	8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 %	10 %
Moyenne	8 %	9 %

Source: DADS